



Trace de l'arrimage de l'ancienne passerelle entre l'internat B et le restaurant scolaire originel (bâtiment D). Le conseil général des bâtiments de France avait demandé à l'architecte R. Lopez, de l'ajouter à son programme.

IVR53_20192905722NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation